

SUJET N°5 : **MASS MEDIAS ET POUVOIR**

INTRODUCTION

Les mass médias jouent un rôle très important dans la vie quotidienne. Leur présence est si pesante qu'ils conditionnent pratiquement tous les aspects de l'existence de l'homme moderne : le social, le politique, l'économique, le culturel, le scientifique, le psychologique etc. C'est dans ce contexte qu'ils entretiennent un rapport avec le pouvoir sous toutes ses formes.

Cependant, ce rapport est des plus ambigus et caractérisé par l'ambivalence : d'abord, il peut y avoir un rapprochement des deux dans une sorte de complicité et l'instant d'après une opposition presque farouche .

I / DEFINITION

1°) **Les mass médias** désignent l'ensemble des moyens de diffusion de l'information tels que la presse écrite, la radio et la télévision. Il existe deux types de mass média : les médias publics ou médias d'Etat qui sont la propriété de l'Etat. En Côte d'Ivoire par exemple, la radio, la télévision(RTI) et Fraternité Matin sont des médias publics.

Les médias privés qui sont des organes créés par des particuliers ayant un caractère purement commercial ou lucratif. Exemple : en CI nous avons Notre Voie, Le Patriote, Radio nostalgie, Le Réveil Hebdo etc.

A cette typologie des médias, il faut ajouter qu'il y a des médias froids que sont la presse écrite et des médias chauds que sont la presse audio visuelle(cinéma, TV, Radio.

En plus, il faut noter l'apparition récente dans l'espace de nouveaux moyens de communication que sont les NTIC(Internet, fax, téléphone satellitaire, et cellulaire.

2°) **Le pouvoir**, en dehors de son sens courant qui désigne la possibilité, le droit et la permission de faire quelque chose, fait allusion en ce qui nous concerne au pouvoir politique comme autorité, puissance publique de droit et de fait. Il s'agit donc des détenteurs du pouvoir d'Etat, les gouvernants.

Le pouvoir d'Etat renvoie à trois institutions que sont : l'exécutif, le législatif et le judiciaire. Il faut également mentionner un autre type de pouvoir avec lequel les médias entretiennent des rapports, il s'agit du pouvoir économique détenu par ceux qui ont en main les moyens de production : les Industriels, les entrepreneurs en un mot : l'entreprise privée.

II/ RAPPROCHEMENT : MASS-MEDIAS - POUVOIR

1.1 Média et pouvoir politique

Ce rapport est caractérisé par l'influence du pouvoir sur les médias qui opèrent par :
Prise en otage des médias publics,

- Contrôle des moyens de Communication se traduisant par la négation de la liberté d'expression et d'opinion,
- Tolérance de la presse inféodée et mépris de la presse indépendante,
- Exploitation de la presse inféodée à des fins propagandistes,
- Diffusion d'informations sélectionnées et avantageuses pour le pouvoir,
- Interdiction d'actions défavorables au pouvoir,
- « Black out » ou relation tronquée des impairs et exactions du pouvoir,
- Défense de l'action du pouvoir et soins de son image,
- Rôle diriger également vers la cohésion nationale, le développement socio-économique et l'éducation des citoyens,
- Manipulation du bon peuple,
- Tourner en dérision tous les adversaires au régime,
- Entraîner une tragédie ou un drame : génocide rwandais,
- Incitation à la haine ou à la violence

I.2 Média – pouvoir économique

Il s'agit de l'instrumentalisation des médias par l'achat des journalistes ou d'organes de Presse qui se traduit par :

- l'utilisation pour détruire ou réduire au silence les adversaires,
- l'anéantissement de la réputation ou l'image d'éventuels concurrents,
- la transformation d'une cause absurde, déraisonnable en une lutte noble sinon légitime,
- le fait de détruire des régimes politiques qui ne se soumettent pas à leurs desiderata,
- le contrôle des marchés et les consommateurs,
- la conservation monopolistique de certains secteurs d'activités.

II/ OPPOSITION MASS-MEDIA - POUVOIR

Les médias compris comme quatrième pouvoirs peuvent exercer une influence positive ou négative sur les pouvoirs politiques et les pouvoirs économiques. De ce point de vue les médias peuvent :

- Constituer un contrepoids ou un censeur du pouvoir étatique,
- Dénoncer les dérives et abus contre les citoyens et l'éthique et obliger les politiques à travailler pour le compte de l'intérêt général,
- Salir l'image d'un régime qu'ils ne supportent pas,
- Faire chanter les détenteurs du pouvoir,
- Ils peuvent manipuler l'opinion publique au détriment du pouvoir,
- Réguler la conduite des opérateurs économiques en les rappelant à l'ordre,
- Dénoncer les fraudes et crimes économiques,
- Surveiller leurs excès et les limiter dans leurs actes,
- Modifier les habitudes et mode de vie en direction d'un produit ou d'une personne,
- Harceler certaines personnalités publiques ou agents économiques,

CONCLUSION :

Le débat sur les rapports entre médias et pouvoir est certes des plus ambigus mais il fait appel à l'indépendance des médias qui en tant que porte voix du peuple et de l'opinion, doit garder son indépendance et avoir une réputation irréprochable. Ils sont les garants de la liberté du peuple. Ils ont pour devoir de respecter la déontologie de leur métier et surtout de ne pas perdre de vue leur but qui est d'éduquer informer et distraire. La qualité des médias locaux est le gage d'une opinion publique mature et tournée vers le développement.